

# **Compte-rendu de la réunion du Conseil du CNFGG du jeudi 6 Décembre 2018 à 10h.**

## **Salle K308, IGN, St Mandé**

Présents : Eric Servat, Pierre Hubert, Patrick Allard, Alain Colin de Verdière, Claude Boucher, Pierre Briole, Séverine Rosat, Marc Schaming, Pierre Valty, Etienne Berthier (en visioconférence), Philippe Lesage (en visioconférence)

Excusés : Pierre Ribstein, Marie-Françoise Lalancette, Christophe Cudennec

### **1 – Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté. A. Colin de Verdière souhaite voir évoqué la faisabilité de sa demande de financement lors du point 5

### **2 – Adoption du CR de la Réunion du Conseil précédente**

Pas de remarques, le CR de la réunion du conseil du 29 Juin 2018 est adopté.

### **3- Election du vice-président**

P. Valty et M. Schaming rappellent les résultats du vote qui a été dépouillé le 30 Octobre : 64 voix pour Eric Servat et 5 abstentions. Ce résultat a fait l'objet d'un mail à tous les membres du CNFGG faisant office de Procès-Verbal. Le résultat sera entériné à la prochaine Assemblée Générale du CNFGG en Mars. Un courrier à la préfecture devra alors être envoyé pour actualiser les membres du bureau. P. Briole propose qu'à cette occasion un petit memo sur la procédure soit écrit et mis en ligne sur le site Internet du CNFGG.

*Action : entérination du vote à l'AG 2019 + dépôt des nouveaux statuts (P. Valty)*

### **4 – Prix de géophysique 2018**

P. Valty rappelle qu'il a reçu 18 thèses pour 23 candidatures (certains ayant postulé dans différentes sections). Il y a au moins une candidature dans chaque section. Il n'y a eu de retours pour les sections 2, 5 et 8 (sismologie, géomagnétisme et météo). P. Briole propose de reconduire le même jury que l'an dernier, qu'il contactera par mail rapidement. P. Valty fera un mail de rappel aux membres du conseil pour leur rappeler que la date limite de réception de la candidature retenue pour chaque section est le 11 Janvier. Le jury se réunissant début février, cela laisse quelques jours de marge si des sections ne répondent pas. Si c'est le cas, le président prendra la main et mettra d'autres membres à contribution pour assurer la sélection d'un thèse.

P. Briole propose que le jury soit permanent et reconduit chaque année. Il fera une proposition en ce sens aux membres de l'an dernier.

M. Schaming et C. Boucher précisent que l'enveloppe totale des récompenses associées au prix de thèse est toujours en 2019 de 2500 euros. Un maximum de 4 prix (un lauréat et 3 accessits) fait consensus pour se partager cette enveloppe, mais il peut n'y avoir qu'un accessit par exemple. D'ailleurs P. Allard et P. Briole s'interrogent sur la terminologie utilisée, « accessit » pouvant avoir une connotation un peu dévalorisante. On pourrait envisager, par exemple, un prix pour une thèse plus expérimentale.

D'autre part, la gestion des adhérents, du mailing et des cotisants sera désormais gérée en un seul exemplaire. Cette liste sera hébergée à l'ENS et sera mise à jour de façon partagée entre les

membres du bureau via un espace collaboratif, P. Briole propose également désormais de gérer la mailing par une adresse générique (du type [cnfgg.membres@ign.fr](mailto:cnfgg.membres@ign.fr)) et non plus comme une liste.

*Actions : relancer les membres des sections en rappelant la deadline (P. Valty , fait le 7/12). Relancer les membres des sections à problèmes (2, 5, 8) en y incluant les membres du jury appartenant à ces sections si pas de retour tout début Janvier. Le choix du 7 Février 14h a été retenu pour le jury final. P. Briole contactera d'ici Noël les membres du jury 2018 pour convocation.*

*Partage de la liste des adhérents et mise à jour partagée. Création d'adresses mails génériques (membres.cnfgg et [conseil.cnfgg@ign.fr](mailto:conseil.cnfgg@ign.fr)) pour membres et le conseil (action P. Valty au SGN).*

## **5. Trésorerie**

M. Schaming fait le point : le CNFGG a engrangé 5220 euros de cotisations pour 2018 plus un certain nombre de cotisations en retard et de rappels, soit au final 7060 euros de recettes.

Le total des dépenses a été de 7419 euros (dont plus de 4000 euros de subventions diverses dont G2, Plateforme Océan Climat, voyage des membres pour l'AG..) auxquels il faut ajouter 1790 euros pour la cotisation à l'UGGI. Le montant de cette cotisation a été pris sur le fond de roulement du CNFGG.

M. Schaming rappelle que toutes les demandes de subventions doivent parvenir de manière formelle (la fiche spéciale doit ainsi être remplie) avant le 1<sup>er</sup> Février, pour être débattues au prochain conseil.

Pour le moment 3 demandes formelles sont été reçues :

- P. Allard (550 euros pour le billet d'avion pour aller au congrès de l'UGGI à Montréal où il est chairman et représentant de l'IAVCEI)
- A. Colin de Verdière (1000 euros pour la mise en place d'un forum de doctorants commun à plusieurs écoles doctorales autour du thème de l'océanographie. Ce forum serait annuel, tournant entre les différentes ED, durerait 2 jours à Brest en juin 2019 et regrouperait une trentaine de doctorants plus plusieurs présentations invitées)
- Sandra Ardoin Barnin (500 euros pour le billet d'avion d'un doctorant pour aller au congrès de l'UGGI)

A. Coline de Verdière dispose du soutien du bureau du CNFGG : sa demande sera acceptée.

La demande de Sandra Ardoin Barnin relance le débat sur les subventions pour les non-membres du CNFGG. Il n'est en effet pas nécessaire d'être membre pour être subventionné. Certains suggèrent que l'adhésion au CNFGG soit encouragée pour les bénéficiaires de subventions. P. Briole rappelle que pour les grands évènements il existe d'autres moyen de se faire financer, et que la mission du CNFGG n'est pas de payer des billets d'avion pour les conférences, sauf si c'est pour y représenter le CNFGG. Cette demande sera débattue au prochain conseil.

**Action : P. Valty rappellera ce délai aux membres du conseil (fait le 7/12) et éventuellement à tous les membres (d'ici Noël).**

## **6- Soutien aux initiatives**

Marie-Françoise Lalancette (représentée par S. Rosat) rédigera pour fin janvier la demande de soutien à l'initiative G2, afin que la subvention du 1000 euros soit reconduite chaque année de façon automatique , moyennant un court rapport écrit. P. Briole rappelle que le prochain G2 aura lieu du 13 au 15 novembre 2019 au Mans. Chaque G2 donnant lieu à une page web spécifique, P. Briole propose que toutes ces pages soient regroupées via des liens sur le site web du CNFGG.

Certains suggèrent une communication active du CNFGG lors de ce genre de manifestations qui attirent de nombreux jeunes chercheurs.

Le soutien du CNFGG à la Plateforme Océan-Climat (POC) ne fait pas consensus. Cette plateforme est déjà largement financée par les agences spatiales et autres compagnies pétrolières. Le contexte est assez différent du G2. Le soutien à la POC sera débattu au prochain conseil en fonction des demandes de subvention, mais il est probable que le soutien ne soit plus maintenu.

Par contre, P. Briole souligne la création d'un groupe scientifique dédié aux panaches volcaniques, qui souhaiterait mettre en place des réunions annuelles et une liste de diffusion commune. C'est un peu un embryon de ce qui pourrait ressembler à un groupe informel de type G2. Par contre, un tel groupe s'inscrit tout à fait dans les cibles du CNFGG.

*Action : validation lorsque le rapport de M-F Lalancette sera reçu. Débat au prochain conseil sur l'arrêt du financement de la POC*

### **7 – Sections**

La note sur les sections a été diffusée. Une tournée des sections a été faite. Un minimum de 2 contacts par section est nécessaire (1 président + 1 trésorier ou un vice-président). Les sections 2, 5 et 8 n'ont pas un bureau actif.

*Action : P. Briole et C. Boucher prendront l'affaire en main.*

### **8- Rapport quadriennal**

P. Hubert précise qu'il n'est plus demandé par l'UGGI. PB propose néanmoins de rédiger un petit rapport avant l'assemblée de l'UGGI en juillet, en collaboration avec le CNRS. Chaque section pourrait rédiger 2 pages, plus 2 pages d'introduction générale. Pour chaque section, 1 page serait dédiée au bilan des grandes avancées scientifiques de ces dernières décennies, l'autre aux grandes perspectives des années à venir.

*Action : rapport à écrire avant l'Assemblée Générale. C. Boucher, P. Briole et P. Hubert se chargent de centraliser les contributions.*

### **9- Relations avec la SGF (Société Géologique de France)**

Une réunion a eu lieu le 22 Novembre. Une convention de collaboration formelle va être signée entre la SGF et le CNFGG. Les trois principales initiatives communes décidées sont :

- la diffusion commune d'évènements (prix de thèse, etc.) et l'inscription volontaire des membres du bureau du CNFGG à la lettre de la SGF
- l'organisation d'une session à la Réunion des Sciences de la Terre (congrès organisé par la SGF tous les 2 ans) en 2020 par le CNFGG (thème : à définir rapidement). Un membre du CNFGG devrait se rendre aux réunions préparatoires
- l'organisation d'une journée commune à l'UNESCO fin 2019, sur le thème « Forme et Observation de la Terre ». Pour obtenir un intérêt de la part de l'UNESCO, il faudrait rédiger une note rapidement.

Voir le CR de la réunion pour plus de détails. Il est confirmé que c'est Mr Pouchepadass qui sera le contact du CNFGG à l'UNESCO.

*Actions urgentes : P. Valty: préparer une note destinée à souligner l'intérêt de l'UNESCO à accueillir un tel évènement. Recontacter la SGF rapidement.*

### **10 – Centenaire de l'UGGI**

Hormis les points déjà évoqués dans le cadre du centenaire du CNFGG (rapport pour l'assemblée et journée commune avec la SGF à l'Unesco), P. Hubert informe que, en ce qui concerne l'UGGI proprement dite, le projet d'édition d'un timbre est tombé à l'eau, et que la journée commémorative à l'UNESCO sera réservée aux Grands de Ce Monde, sur invitation.

**Prochaine réunion : le Jeudi 7 Février à 10h, salle K308, IGN, St Mandé**